

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Band: 19 (1969)

Heft: 1

Buchbesprechung: Amiens capitale provinciale. Etude sur la société urbaine au 17e
siècle [Pierre Deyon]

Autor: Piuz, Anne-Marie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eindringen des römischen und kanonischen Rechts und damit die rational ordnenden Vorstellungen in Recht und Verwaltung sich auch auf die Festigung der Landesherrschaft auswirkten und damit auf einen Prozeß, dem das Land Oberösterreich sein Entstehen verdankt. Aufschlußreich ist auch die Parallele zwischen Offizial und Generalvikar zur Entlastung des Bischofs im geistlichen Bereich einerseits und von Hofrichter, Landmarschall und Landeshauptmann und anderer zur Entlastung des Herzogs im weltlichen Bereich. Die reich belegten Ausführungen Hageneders über Offizial und Generalvikar zeigen übrigens ein Bild, das nicht stark verschieden ist von den Verhältnissen in der Schweiz, wie sie Gottlob für Konstanz und Basel und der Rezensent für Sitten herausgearbeitet haben. Zeitlich erscheint aber der Offizial in Österreich unterhalb der Enns mit dem Jahre 1326 später als in der Schweiz, wo er für Genf bereits 1260, Basel 1252 und Lausanne 1260 bezeugt ist.

Das Buch verarbeitet ein bedeutendes Quellenmaterial und darf als ein wertvoller Beitrag zur Geschichte der geistlichen Gerichtsbarkeit und zur Rezeption des römisch-kanonischen Rechtes gewertet werden.

Innsbruck

Louis Carlen

PIERRE DEYON, *Amiens capitale provinciale. Etude sur la société urbaine au 17^e siècle*. Paris-La Haye, Mouton, 1967. In-8°, 606 p. (Ecole pratique des hautes études. Sixième section: sciences économiques et sociales. Centre de recherches historiques, *Civilisations et Sociétés*, 2).

La France se découvre province après province. Voici une nouvelle enquête. Elle porte sur l'histoire économique, sociale, politique et religieuse de la capitale picarde au XVII^e siècle: Amiens, cité administrative et épiscopale, centre politique et culturel.

C'est à Pierre Deyon, bien connu des historiens du XVII^e siècle, que nous devons ce texte solide, assorti d'une centaine de pages de graphiques, cartes, tableaux et illustrations. Cette excellente thèse méritait d'être admise dans les collections de l'Ecole pratique des hautes études où l'auteur compte les meilleurs de ses maîtres.

L'ouvrage s'articule en quatre parties: les conditions démographiques et conjoncturelles, les activités économiques urbaines, la société urbaine, la vie religieuse et le pouvoir dans la cité. Le Livre I, consacré à la population, ne compte qu'une quarantaine de pages. Il est certes difficile d'espérer donner de l'ancienne démographie picarde une image différente de celle que Pierre Goubert a magistralement décrite de la province voisine. Aussi Pierre Deyon ne fait-il que consolider une analyse déjà classique. Le calendrier des crises est le même qu'ailleurs, avec ses sommets mortuaires en 1636, en 1693-1694 et en 1709-1710. Conclusion sans surprises: la mortalité infantile est la cause essentielle d'une démographie languissante en temps long, dont cependant les coordonnées s'améliorent vers la fin du siècle déjà. Il y aurait

lieu de revoir, dans une perspective plus actuelle, ces allusions à la démographie pré-malthusienne (p. 10 sq., p. 37) : précisions à apporter à un dossier toujours ouvert. Signalons enfin un très utile chapitre sur la peste. Complété par les travaux parus ou à paraître, notamment de Jean-Noël Biraben, cet exposé servira à la connaissance d'un sujet qui souffre, pour le XVII^e siècle, d'avoir été banalisé avant d'être bien connu.

L'étude des « conditions conjoncturelles de l'activité économique » est fondée sur le mouvement des prix. Prix céréaliers, autres prix alimentaires, prix non alimentaires et manufacturiers, prix des matières premières, salaires et profits. Ici l'auteur propose ingénieusement une double interprétation. Les prix, qu'ils soient amiénois, beauvaisins ou parisiens, entraînés par le prix du froment ou du seigle, sont concordants (graphiques p. 504–511) ou discordants (le fameux ciseau). En temps court, le profil des courbes atteste la périodisation classique du XVII^e siècle déjà vue au chapitre des crises démographiques. En revanche, ce qui me paraît neuf, c'est que les courbes amiénoises n'ont pas la même *signification* que les dessins parisiens ou beauvaisins. Voyez le graphique 15 ; le prix du meilleur blé à Amiens est pratiquement toujours inférieur à celui qui est observé à Paris et à Beauvais. Ainsi, quoique concordantes, les courbes amiénoises et beauvaisines ne sont pas identiques de signification. Pierre Deyon suggère une interprétation en termes de marché : à l'économie fermée du Beauvaisis s'oppose la production régulièrement excédentaire de la Picardie. Excédent ne signifie pas engrangeage mais exportation ; d'où les prix picards qui reflètent les conditions d'un marché plus large, marché national, voire international (p. 47).

En temps long, l'auteur raccroche le XVII^e siècle amiénois à la conjoncture nordique. Les signes sont là : renversement tardif de la tendance majeure, les prix culminent vers 1645–1650, peut-être activés par la guerre, en tous cas libérés de la contrainte espagnole et américaine ; reprise précoce, « XVIII^e siècle anticipé ». Mêmes articulations en démographie : optimum de population vers les années 45 et croissance en fin de siècle.

Plus encore que dans le domaine céréalier, c'est le secteur du textile, en relation ou en concurrence avec l'étranger, qui enregistre les mouvements de la conjoncture nationale et internationale.

Amiens se spécialise dans la manufacture de draperie légère, la saïeterie. Bien au-delà des trafics du fer, du sel, des céréales et du vin (en déclin au XVII^e siècle), le commerce des étoffes de saïeterie élargit spectaculairement la géographie de ses débouchés entre 1670 et 1720 (cartes, p. 530 et 531). En dépit de l'absence de précisions quantitatives, les contrats abondent en informations d'expéditions vers l'Italie, l'Espagne, la Suisse. La forte concurrence de la saïeterie des Pays-Bas et de l'Angleterre menace un temps la manufacture amiénoise. Mais le temps des difficultés est aussi celui des initiatives et du dynamisme. Stimulé par la concurrence, le commerce de la draperie légère d'Amiens connaît une forte relance au début du XVIII^e siècle jusqu'à prendre une part importante dans les échanges de l'empire espagnol. Pierre

Deyon note ici le rôle d'une nouvelle classe de marchands aux ambitions nouvelles, plus au fait des techniques commerciales, moins embarrassés par les difficultés monétaires compensées par le jeu accru des lettres de change.

Le commerce est relativement aisé à cerner. L'estimation de la production pose des problèmes autrement difficiles. L'auteur a utilisé avec profit trois séries de sources chiffrées. La meilleure est le dénombrement des métiers battants que l'on connaît grâce aux livres des corporations; les comptages ont été effectués dans les ateliers par les autorités corporatives et on a des raisons de croire qu'ils ont été faits avec exactitude. Ensuite, l'octroi municipal fournit le montant des droits de sortie perçus sur chaque pièce. Enfin, l'enregistrement des apprentis. L'ensemble de ces données permet de construire une courbe de la production dont les fluctuations, comparées à celles des prix céréaliers, accusent les crises de type ancien (notamment 1595, 1650/51, 1662, 1693/94, 1698, 1709/10). La contrariété tendancielle du prix du blé et de la production textile, le ciseau, dont les exemples chiffrés sont relativement nombreux pour le XVIII^e siècle (cf. Labrousse), trouve ici, après les graphiques fournis par Pierre Goubert (*Beauvais, Atlas*, graphiques 129-132), de nouvelles illustrations. L'influence de la crise sur la mise en apprentissage est évidente (graphiques p. 536-537) et Pierre Deyon estime «raisonnable d'attribuer à la courbe des entrées en apprentissage une valeur de représentation approchée des fluctuations de l'emploi» (p. 166).

Dans l'ensemble donc, une courbe de la production manufacturière qui confirme la montée industrielle du XVI^e siècle suivie d'une crise violente mais courte avant la reprise; puis la cassure séculaire des années 1640-1650. Enfin une relance qui part des années 1680-1690.

Le chapitre consacré aux «conflits sociaux dans la manufacture» prélude à une riche analyse de «la société urbaine». Conflits sociaux à trois étages: fabricants et salariés, corporations rivales, artisans et marchands. Conflits révélateurs d'une conjoncture difficile, bien sûr, mais aussi de mutations lentes dans l'organisation de la production. Pierre Deyon donne d'intéressants exemples de tendances à la concentration, horizontale entre corporations voisines, verticale par le dynamisme de certains entrepreneurs.

La capitale provinciale fournit un cadre commode à une étude de la société. Tous les groupes, sauf la très haute noblesse et les officiers de cour, sont représentés: nobles, gens de robe, grands marchands, boutiquiers et artisans, compagnons, enfin la masse des pauvres souvent indésirables. Documents fiscaux, contrats de mariages et inventaires après décès servent à établir une géographie urbaine et sociale des groupes. Enfin, «la vie religieuse et le pouvoir dans la cité». Une religion qui, sous l'influence d'un clergé plus éclairé, tente de se dégager des superstitions mais qui ne parvient ni à combattre efficacement la misère, ni à proposer des institutions neuves (p. 424). Le paradoxe d'une monarchie incapable d'accommoder la hiérarchie des honneurs et des privilèges à l'utilité économique, sans une impossible révision (p. 475).

C'est un livre très solide, très probe, que nous a livré Pierre Deyon. Son souci a été de présenter l'histoire globale d'une société dans une problématique utile à compléter l'éclairage du XVII^e siècle. Un XVII^e siècle en train d'être révisé, médiocre peut-être, mais en somme de moins en moins tragique dans son ensemble. Dans les secteurs de l'économie, de la démographie et des mentalités, la contribution de Pierre Deyon apparaît comme une suite de sérieuses mises au point nuancées par le jeu des variables régionales: la modalité amiénoise n'est pas identique à celle de Beauvais et fréquemment opposée aux rythmes languedocien ou provençal. Depuis Jean Meuvret, on savait qu'il y a une géographie de la conjoncture. Après le Beauvaisis, la Basse-Provence, le Languedoc, la Bretagne et d'autres, en voici une nouvelle illustration qui enrichit le domaine historique français.

Genève

Anne-Marie Piuze

ROBERT MANDROU, *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle. Une analyse de psychologie historique*. Paris, Plon, 1968. In-8°, 583 p. (Coll. « Civilisations et mentalités »).

Une enquête qui a duré une quinzaine d'années nous livre enfin cette œuvre magistrale, toute subtilité et élégance.

On sait le point de départ. Le problème avait été hâtivement résolu par Voltaire, puis par Michelet: « Comment et pourquoi les juges, qui, pendant des siècles, acceptèrent la sorcellerie, condamnèrent des milliers de malheureux au bûcher, décidèrent-ils au XVII^e siècle de renoncer et cessèrent de poursuivre ceux qui passaient pour s'être vendus au Diable? » (p. 13). En suivant Lucien Febvre, dont il prolonge les travaux sur le problème de l'incroyance, Robert Mandrou a entrepris une étude de psychologie collective. Il nous propose aujourd'hui cette reconstitution des horizons mentaux du monde parlementaire dans un temps séculaire (entre Montaigne et Malebranche), temps qui est celui où s'opère cette lente mais définitive mutation des esprits.

Alors que Voltaire expliquait la fin des procès de sorcellerie par la grâce de la philosophie des lumières, Robert Mandrou, partant d'une histoire des profondeurs, analyse minutieusement la dislocation d'une structure mentale qui a été le fondement de la vision du monde pendant des siècles. Rendre compte de cette mutation dans sa totalité n'aurait pas été possible, aussi l'auteur s'est-il attaché à mettre en question l'évolution de l'univers mental des juges et des accusés, évolution dont la manifestation la plus claire a été l'abandon d'une jurisprudence au profit d'un progrès de la psychologie et de la médecine.

Robert Mandrou a exploré un « immense et inépuisable dossier », celui des fonds parlementaires et judiciaires des archives françaises. Il a utilisé les imprimés, chroniques et récits contemporains des procès, et les traités de démonologie. La nécessité d'une connaissance objective et théorique des diableries avait suscité à la fin du XVI^e siècle en France la publication ou la